

*Subvention d'équipement*

# Aide à la réalisation d'un diagnostic préalable à la réhabilitation de logements communaux et intercommunaux

Délibération du 03 Décembre 2019

Communautés de communes

Communes

## OBJECTIF DE L'INTERVENTION

Connaître le patrimoine de la collectivité pour en améliorer la gestion et l'entretien  
Améliorer le confort des locataires et réduire les niveaux de charges  
Réduire la vacance

## OBJET DE L'INTERVENTION

Réaliser un diagnostic complet de tout ou partie du parc de logements communal ou intercommunal. Le diagnostic doit porter a minima sur la structure du bâtiment et l'état des logements. Il doit comporter un diagnostic énergétique. Le diagnostic sera suivi de préconisations de travaux et d'estimations chiffrées.

## BÉNÉFICIAIRES ET CONDITIONS

Communes et EPCI hors Clermont Auvergne Métropole et hors ANRU.

Les études diagnostics peuvent être confiées à un cabinet d'architecture, un bureau d'études, un maître d'oeuvre ou un bailleur social.

Le maître d'ouvrage mettra en place un comité de suivi de l'étude associant l'Aduhme, le CAUE et la Direction Habitat du Conseil départemental.

## MONTANTS DE L'AIDE

Taux de subvention de 50 % du montant HT de l'étude.  
L'aide est plafonnée à 10 000 €

## MODALITÉS DE L'AIDE ET COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- le courrier officiel de demande de subvention adressé à M. le Président du Conseil départemental
- la délibération de la commune ou de l'EPCI approuvant le projet d'étude et sollicitant l'aide du Conseil départemental
- le cahier des charges de l'étude et la proposition du prestataire
- le devis estimatif
- le plan de financement
- le calendrier prévisionnel

La décision attributive de l'aide départementale est de la compétence de la Commission permanente du Conseil départemental.

## CONTACT

Conseil départemental du Puy-de-Dôme  
Pôle Education, Patrimoine et Habitat  
Direction de l'Habitat et du Cadre de Vie  
Service Observatoire Prospective et Habitat Innovant  
Tel. : 06 70 04 11 73  
Email : karen.dupin@puy-de-dome.fr